

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 89 (1981)

Artikel: La Saint-Louis à Lausanne : origine et évolution
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Saint-Louis à Lausanne

Origine et évolution

MAURICE BOSSARD

Certaines légendes ont la vie dure; ainsi en est-il de celle qui veut que le roi de France Louis IX ait passé à travers notre pays et se soit arrêté à Lausanne. Ce serait là, dit-on, l'origine de la fête de la Saint-Louis, célébrée chaque année à Lausanne le 25 août¹.

En fait, Louis IX n'a jamais mis les pieds à Lausanne, pas plus qu'en Suisse romande. Lors des septième et huitième croisades, c'est à Aigues-Mortes qu'il alla s'embarquer, puisque son dessein n'était pas d'attaquer les musulmans en Terre sainte, mais bien en Egypte la première fois et à Tunis, la seconde. Au retour de la septième croisade, en 1254, le roi débarqua à Hyères et se dirigea alors directement vers le nord par Aix-en-Provence et Beaucaire.

Nier, preuves à l'appui, la venue de saint Louis à Lausanne est une chose, mais il reste — et c'est le plus ingrat — à essayer de trouver à quand remonte cette fête locale et, si cela est possible, de voir ce qui a pu lui donner naissance. Est-il exact que le marché aux fleurs de 1980 était le 103^e du genre, comme on l'a affirmé²?

Seule une étude minutieuse nous a permis d'arriver à quelques conclusions, qui n'ont pourtant rien d'absolument définitif, et surtout de découvrir des aspects insoupçonnés de la célébration de la Saint-Louis à Lausanne.

¹ «Au XIII^e siècle, le roi de France Louis IX avait fait escale à Lausanne lors d'une croisade. Les paysannes lui avaient alors offert vin, miel et fleurs», dans *24 Heures* du 25 août 1980, p. 27.

² «Le cent-troisième marché de la Saint-Louis, qui a débuté hier ... prendra fin ce soir», dans *24 Heures* du 25 août 1980, p. 27.

UN ARTICLE DE JOURNAL DE 1863

C'est tout naturellement vers les journaux lausannois du XIX^e siècle que se sont orientées nos recherches. Malheureusement aucun journal lausannois avant *L'Estafette*³, qui commença à paraître en 1863, n'a une vraie chronique locale. Or c'est précisément dans *L'Estafette* du 25 août 1863 que nous avons pu trouver un article fort intéressant relatif à la Saint-Louis.

Notre bonne ville impériale et épiscopale est la ville des traditions. Le 25 août faisait la paire avec le 25 mars, la *saint-Louis* avec la *Dame*; seulement, tandis que celle-ci bénéficiait du patronage officiel, son compère était abandonné aux gamins des deux sexes, qui, depuis un temps immémorial, le fêtaient sans trop savoir pourquoi, grâce au produit d'une mendicité tolérée.

Singulier phénomène, vraiment! Tandis que tout ce qui donnait, dans les siècles passés, un cachet particulier à notre vie nationale, fêtes, costumes et le reste, tend peu à peu sinon à disparaître, du moins à ressembler à ce qui se fait ailleurs, les gamins de Lausanne semblent remonter le cours du temps et mettre d'année en année plus d'acharnement à vous présenter la *croussille*!

La croussille pour fêter Saint-Louis, dans notre libre Suisse et en plein 19^e siècle! Voilà qui doit faire rire les étrangers! car enfin ce prétendu saint ne fut qu'un roi de France, et pas un des meilleurs; il n'a donc à aucun titre droit de bourgeoisie chez nous.

Que si les enfants veulent s'amuser, il y a dans l'année suffisamment de dates mémorables; et encore faudrait-il que cela se fit avec ensemble et régularité, sous la forme d'une vraie *fête de la jeunesse*. Alors du moins on donnerait avec plaisir quelques centimes; mais pour une *bamboche* toute partielle, qui n'a ni sens ni raison d'être, non. Une fois pour toutes, finissons-en avec ces vieilleries, et envoyons le saint rejoindre la Dame, que nous sortons d'enterrer.

(*Communiqué.*)

Cet article non signé se termine par le simple mot «*Communiqué*» mis entre parenthèses. Son anticatholicisme primaire n'avait alors rien d'exceptionnel, notamment dans les milieux radicaux. C'est dans cet état d'esprit que le Grand Conseil avait, le 12 février 1863, accepté un nouvel

³ *L'Estafette*, impr. Genton, Voruz et Dutoit; Ph. Voruz, éditeur responsable.

article de loi énumérant les jours de fêtes religieuses chômées, parmi lesquels ne figurait plus l'Annonciation (25 mars), appelée communément la Dame et que les Réformés vaudois et bernois avaient continué à célébrer jusqu'alors⁴.

On peut comprendre dès lors que l'auteur de l'article cité ci-dessus, rattachant la fête de la Saint-Louis à une tradition remontant, selon lui, au-delà de la Réforme, ait voulu dans ce même esprit de laïcisation supprimer la fête du saint roi, qualifié par lui irrévérencieusement de «compère».

Au-delà de ces outrances, l'article est pourtant intéressant, car il nous révèle une Saint-Louis à laquelle nous ne nous attendions pas et nous montre un Vaudois, non seulement désireux de se débarrasser des «vieilleries» du passé, mais aussi soucieux de soigner son image de marque vis-à-vis des étrangers. A noter encore l'affirmation que la fête se célèbre «depuis un temps immémorial» et doit remonter à l'époque d'avant 1536, de même que l'absence de toute allusion à un marché aux fleurs. Toutes choses à vérifier.

L'ORIGINE DE LA FÊTE

Quelles sont les origines de la Saint-Louis à Lausanne? En l'absence de documents antérieurs à 1861⁵, nous nous trouvons devant un problème délicat. Après avoir déblayé le terrain, nous nous bornerons à formuler une hypothèse ayant pour elle une certaine logique.

Une chose est pourtant certaine à nos yeux: la fête ne peut pas remonter à l'époque où le Pays de Vaud était catholique. C'est une sottise que de vouloir relier la Dame et la Saint-Louis, comme le fait l'auteur de l'article paru dans *L'Estafette*.

En effet, il n'existe pas, à ma connaissance, à Lausanne, avant la Réforme, aucune chapelle dédiée à saint Louis. Dans les missels du XVe siècle et dans les *Constitutions synodales* de Georges de Saluces, le

⁴Pour plus de détails, voir EMMANUEL-STANISLAS DUPRAZ, *La Cathédrale de Lausanne*, Lausanne 1958, p. 251-257.

⁵Malgré nos recherches dans les journaux et dans les registres municipaux de la Ville de Lausanne, nous n'avons rien trouvé. Il faut noter qu'à l'époque les autorisations de police n'étaient pas aussi nécessaires qu'aujourd'hui pour organiser une manifestation ou une quête.

25 août n'est jamais porté au nombre des fêtes chômées, très nombreuses à l'époque chez nous⁶. Pierre Viret, de son côté, ne dit pas le moindre mot de saint Louis, alors qu'il parle abondamment du culte dont on entourait dans notre pays certains autres saints. En Savoie, l'enquête mise sur pied en 1845 par Mgr Rendu⁷ quant aux traditions locales ne nous révèle nulle part la trace d'un culte spécial rendu à saint Louis. Et quoi de plus normal! La Savoie n'était alors pas la France et Lausanne était une ville impériale enclavée en terre savoyarde!

Nous n'avons trouvé aucune mention des festivités à l'occasion de la Saint-Louis dans l'*Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud* de Henri Vuilleumier⁸, pas plus que dans la vie d'Antoine Berne⁹ ou dans les «Mémoires» de Daniel-Amédée Fornallaz¹⁰. Rien, jusqu'à nouvel avis, dans les recueils de consistoires déjà bien fouillés par les historiens et les archivistes et en particulier le professeur Louis Junod. En revanche, ce même historien parle à deux reprises¹¹ de la célébration toute laïque de la Saint-Jacques (25 juillet) dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Comme à cette époque bon nombre de Vaudois portaient ce prénom, l'idée vint à certains d'entre eux de se réunir le jour où, au calendrier, figurait le nom du saint auquel ils devaient leur prénom.

A notre époque, de tels faits se produisent encore. Ainsi, en 1958, Edouard Helfer¹² dit qu'une amicale des Charles est née au Mont-sur-Lausanne «il y a peu d'années»¹³. Il indique encore que, dans la campagne vaudoise, la fête de la Saint-Robert (29 avril) donne à un certain nombre de Robert l'occasion de se retrouver pour manger et faire ensemble une petite tournée.

Fait important à signaler: tout comme les Jacques abondaient dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les Robert et les Charles nés dans le dernier quart du XIX^e siècle et dans le premier de celui-ci étaient très nombreux dans les années 1950-1960. Cela semblerait indiquer qu'il

⁶ *Folklore suisse*, 48 (1958), p. 57-58.

⁷ *Mœurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIX^e siècle: L'enquête de Mgr Rendu* présentée et publiée par Roger Devos et Charles Joisten, Annecy 1978.

⁸ HENRI VUILLEUMIER, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne 1927-1933.

⁹ LOUIS JUNOD, *La double vie du pasteur Berne*, Lausanne 1980.

¹⁰ *Mémoires inédits de Daniel-Amédée Fornallaz* publ. par Louis Junod, Lausanne 1976.

¹¹ *Folklore suisse*, 45 (1955), p. 20, et *Folklore suisse*, 49 (1959), p. 1-4.

¹² *Folklore suisse*, 48 (1958), p. 8 et 9.

¹³ Une personne nous a également dit qu'à Lausanne entre 1900 et 1914 un certain nombre de Charles se réunissaient le 4 novembre, fête de saint Charles Borromée.

existe une relation entre la fréquence d'un prénom et l'idée venue à quelques-uns le portant d'organiser une joyeuse réunion le jour de la fête de leur saint patron, cela d'une manière toute laïque.

Or les Louis abondent chez nous tout au long du XIX^e siècle. C'est même, et de loin, le prénom masculin le plus répandu. Ainsi, en 1857, 52 syndics vaudois sur 388 étaient prénommés Louis¹⁴. Cette prédominance existait encore à la fin du siècle et il ne faut oublier également les très nombreuses Louise!

Il serait par conséquent tentant d'admettre qu'à l'initiative d'un ou de quelques Louis lausannois, un groupe plus ou moins important de Louis se soit mis à l'origine à festoyer de compagnie le 25 août. S'il ne nous est pas possible de dire si ce sont les enfants ou les adultes qui commencèrent à faire du 25 août une petite fête, il est certain que les Lausannois n'ignoraient pas cette fête vu que les nombreux royalistes français réfugiés chez nous à la Révolution ne devaient pas manquer de la célébrer avec ferveur et enthousiasme. En 1843, le vicomte Walsh écrit:

Aujourd'hui les soldats ne sont plus conduits dans nos églises pour y entendre raconter la glorieuse vie et les exploits du saint couronné, mais dans les familles qui aiment Dieu et les rois de nos pères, il y a toujours de la joie quand revient la Saint-Louis. Le nom a été trouvé si beau qu'il a été donné à beaucoup de Français. De là bien des fêtes, bien des bouquets, bien des vœux quand arrive le 25 août¹⁵.

Chez nous, la coutume d'adresser des vœux à un membre de la famille prénommé Louis existait déjà à la fin du XVIII^e siècle, comme nous le prouvent les poèmes que, presque chaque année de 1795 à 1830, Marie de Goumoëns adressait à son mari Louis-Vincent et où il est une fois question d'un «petit bouquet»¹⁶.

Fêtés dans leur famille le 25 août, quand les Louis décidèrent-ils de se réunir? Il est difficile de le dire. Si l'on en croit le communiqué de *L'Estafette* de 1863, qui parle de «temps immémorial», on serait enclin à faire remonter la fête de la Saint-Louis à Lausanne au premier quart du XIX^e siècle; pourtant, faute de documents, ce n'est là que simple hypothèse.

¹⁴ Pointage fait dans l'*Annuaire officiel du canton de Vaud*, Lausanne 1857.

¹⁵ WALSH, *Tableau poétique des fêtes chrétiennes*, Paris 1843, p. 336.

¹⁶ R HV 1980, p. 47-50.

LA FÊTE DES ENFANTS

Il nous faut revenir sur un terrain plus ferme et parler de cette fête des enfants à laquelle fait allusion *L'Estafette* de 1863.

Malheureusement, l'article en question ne nous parle abondamment que de la quête faite au moyen de «croussilles», mais ne nous dit rien sur la fête proprement dite, qualifiée de «bamboche partielle», ce qui est bien vague.

De la collecte, il en est à nouveau question dans un article de *L'Estafette* du 25 août 1879 où il est dit: «Les réjouissances dont la Saint-Louis est d'ordinaire l'occasion ont lieu cette année avec un éclat inaccoutumé.» «Il faut croire, ajoute-t-on, que les collectes faites par les enfants ont produit ample recette.»

Deux ans plus tard, en 1881, deux articles, l'un paru dans *L'Estafette*, l'autre dans le *Conteur vaudois*, parlent de ces quêtes pour en déplorer l'existence.

Citons tout d'abord la lettre signée X publiée par *L'Estafette* du 25 août:

On n'a pas, que je sache, cru devoir faire droit aux réclamations qui se sont produites contre la mendicité ouvertement pratiquée par les enfants, les semaines avant la St-Louis.

Permettez-moi de le regretter vivement et de vous citer un fait, entre mille semblables qui ont dû se passer ces jours derniers.

Hier, quatre enfants parcouraient la rue de Bourg en agitant leurs tirelires et en chantonnant leur refrain: «Un petit sou pour la St-Louis, s'il vous plaît!»

Vinrent à passer quelques étrangers, des Anglais et des Français. Naturellement, les enfants firent appel à leur générosité, en faveur de Saint-Louis.

A force d'insistance, nos petits quêteurs obtinrent leur «petit sou», mais un de ces étrangers, m'abordant, exprima sa vive surprise de voir ainsi la mendicité permise à Lausanne, en plein jour et en pleine rue.

Je vous l'avouerai, monsieur, je fus bien un peu confus. Enfin, je m'en tirai en expliquant que la St-Louis est fêtée à Lausanne par les enfants, qui quêtent eux-mêmes afin de subvenir aux frais de leur fête.

C'est égal, mon étranger ne fut pas convaincu et je vis fort bien que ce trait de nos mœurs locales ne l'avait pas enthousiasmé.

Pour un qui manifeste son opinion, combien croyez-vous qu'il y ait en ce moment d'étrangers qui, ayant passé, ces jours derniers, à Lausanne, en aient emporté cette impression que la police devrait bien mettre les étrangers à l'abri des petits mendiants! car, pour eux, ce sont évidemment des mendiants.

Dans le *Conteur vaudois*, c'est le rédacteur lui-même, Louis Monnet¹⁷ qui, dans un article de portée générale sur cette fête lausannoise, écrit la phrase suivante:

Pour subvenir aux menus frais de cette réjouissance, nous voyons les enfants, plusieurs jours à l'avance, quêter dans les maisons et même arrêter les passants dans la rue comme de petits mendiants, ce qui n'a pas manqué de produire une impression désagréable chez quelques étrangers peu initiés à ces mœurs locales¹⁸.

Ces doléances, presque du même ordre que celles de 1863, ont-elles été entendues en haut lieu et la quête a-t-elle été interdite? Aucune mesure de ce genre ne se trouve dans les registres municipaux déposés aux Archives communales, mais il faut toutefois constater qu'il n'est plus jamais fait mention des quêtes dans les années suivantes, alors même que la fête continue à se dérouler jusqu'en 1896.

Mais cette fête, en quoi consistait-elle? Il y avait en premier lieu des danses et des rondes enfantines exécutées dans certaines rues et spécialement autour des fontaines. Ainsi, en 1878, l'auteur d'un article paru dans *L'Estafette* et qui signe Fred. Th.¹⁹ écrit:

Il y a une dizaine d'années, disent les mamans, cette fête consistait en une ronde autour des fontaines ou en quelques sarabandes au milieu des rues²⁰.

Bien que la fête ait pris de l'ampleur, comme nous le verrons bientôt, on continuait en 1878 à faire des rondes, comme nous le dit, presque à la fin de son article, Frédéric Thébault:

Il est certain que la St-Louis est une fête très ancienne, ce qui ressort de plusieurs chants la concernant, ainsi que d'une ronde que

¹⁷ Article signé des initiales L. M.

¹⁸ *Conteur vaudois* no 35 du samedi 27 août 1881.

¹⁹ Sans aucun doute le professeur Frédéric Thébault, un Français venu s'établir à Lausanne en 1864.

²⁰ *L'Estafette* du 26 août 1878.

nous avons entendue sur les bords parfumés du Flon, au bas des escaliers Casse-Cou qui vous jettent de la Cité aux tanneries Mercier. Il s'agit cette fois de Ste-Catherine, peut-être de celle-là même dont les jeunes filles craignent tant de coiffer le bonnet. Voici quelques strophes de ce chant curieux:

C'est une fille de roi;
Sa mère était une chrétienne,
Mais son père ne l'était pas.
Ave Maria, sancta Catharina!

Un jour qu'elle était en prière,
Son père vint et la trouva,
Et bien fort se mit en colère.
Ave Maria, sancta Catharina!

Il appelle aussitôt son page,
Qui lui donne un grand coutelas,
Et sa mère entend tout cela.
Ave Maria, sancta Catharina!

Ne te désole pas, ma fille;
Un jour on te couronnera.
Et la sainte au ciel s'envola.
Ave Maria, sancta Catharina!

Au lieu de cette complainte de sainte Catherine que nous connaissons bien par ailleurs dans des versions très voisines, et qui était par exemple chantée à Estavayer le 25 novembre au soir, nous aimerais bien connaître ne serait-ce qu'un fragment d'une complainte consacrée à saint Louis. Or les travaux de spécialistes comme Rossat²¹ ou Jacques Urbain²² ne nous en livrent aucune version, au point qu'il faut se demander si une complainte de saint Louis a vraiment existé. En dehors des rondes²³, il y avait encore pour les enfants une autre manière de célébrer la Saint-Louis, ou plutôt de fêter un Louis en particulier.

²¹ *Les chansons populaires recueillies dans la Suisse romande*, publiées sous les auspices de la Société suisse des traditions populaires par Arthur Rossat, Lausanne 1917-1931.

²² JACQUES URBAIN, *La Chanson populaire en Suisse romande*, Lausanne 1978.

²³ Une ronde originale fut celle exécutée le soir du 25 août 1878 vers 11 h. $\frac{3}{4}$ autour de l'agent Perret, qui était pris de vin. Trouvé couché sur des débris de démolition au contrôle d'une ronde, vers 1 h. $\frac{1}{4}$, il fut révoqué le 26 août, vu que ce n'était pas sa première incartade. (AVL, 234/29, p. 417.)

En effet, toujours en 1878, on lit dans *L'Estafette* du 26 août:

Hier soir encore notre ville avait un aspect inaccoutumé. Des bruyantes escouades d'enfants parcouraient les rues, drapeaux en tête et promenant le bon St Louis dont c'était hier la fête anniversaire.

Plus explicite, Frédéric Thébault nous dit dans le même numéro:

Pas un de tous les parents et curieux que nous avons interrogés ne connaît saint Louis; pour les uns, c'est un petit garçon qui demeure au troisième et que l'on a porté en triomphe; pour d'autres, une abstraction qui ne répond à rien du tout.

Un fait ressort de ces deux témoignages de 1878: on portait en triomphe lors d'un petit cortège un enfant prénommé Louis et qui était censé symboliser saint Louis. Comment était-il affublé? Nous ne le savons pas, pas plus qu'il n'est possible de savoir, faute de témoignages, si ce cortège avait lieu chaque année, antérieurement et postérieurement à 1878.

A côté de ces manifestations purement enfantines, la fête intéressait également les adolescents.

En 1861, le registre de la Division de Police de la Ville de Lausanne²⁴ nous révèle que, le dimanche 25 août, sept personnes, dont les noms sont donnés et qui habitaient la Mercerie, la place du Crêt et les Escaliers du Marché «ont établi sur la place de la Madeleine un rond de danse à l'occasion de la Saint-Louis», et cela pendant l'heure de culte. Le soir, ces mêmes individus ont fait «du tapage et du scandale à 11 h. ½ du soir sur la place du Crêt».

Grâce au recensement de juillet 1861²⁵, nous avons pu trouver l'âge de trois de ces contrevenants: l'un avait douze ans, l'autre dix-sept, le dernier vingt-neuf. Cela tendrait à prouver qu'alors déjà la fête, qui se prolongeait jusque vers minuit, était le fait non seulement d'enfants, mais aussi d'adolescents et même de certains adultes.

Des témoignages plus explicites nous sont fournis par les journaux des années 1878 et 1881, période où la Saint-Louis connut son plus grand développement.

Il vaut tout d'abord la peine de prendre connaissance de l'entrefilet paru dans *L'Estafette* qui nous décrit la fête ayant pour théâtre la placette du Grand-Saint-Jean:

²⁴ AVL, 234/23, p. 368.

²⁵ AVL, 315/7.

Comme d'habitude, la placette du Grand-St-Jean était le quartier-général de ces joyeux manifestants. Gracieusement ornée, la fontaine disparaissait sous la verdure et, plus loin, l'enceinte réservée pour le bal, retentissait de cris de joie parfois plus sincères qu'harmonieux.

Favorisée par un temps doux et sans pluie, la fête dura toute la soirée et répandit une joyeuse animation dans le quartier.

Aujourd'hui la verdure est encore là, mais l'on ne danse plus et l'eau de la fontaine qui faisait hier un si bel effet à la lueur des feux de bengale, lave prosaïquement une lessive!²⁶

Frédéric Thébault, dans ce même numéro du journal, parle aussi de la placette du Grand-Saint-Jean où se déroulait, dit-il, «une fête de famille du meilleur goût, sous un dôme de verdure». Pourtant, selon lui, la fête dégénère et les jeunes font montre de mauvais penchants et veulent déjà jouer aux hommes:

Aujourd'hui elle [la fête] a son enceinte que l'on ne franchit que moyennant finance, ses girandoles, ses drapeaux, ses lanternes vénitiennes, ses feux de Bengale et son orchestre invariablement composé d'un harmonica plus ou moins juste et d'un triangle argentin. Au fait, c'est bien encore la seule musique qui convienne à cette fête des enfants et de l'adolescence.

Quiconque s'est donné la peine, comme nous, d'étudier un peu cette manifestation de la joie populaire, a dû faire plusieurs réflexions sérieuses. D'abord, on pourrait dire qu'il n'y a plus de petits, car à peine affranchie de la litière, notre jeune génération sait valser, polker, coqueter, fumer et boire. Cette précocité est fertile en scènes drolatiques qui amusent d'abord, mais qui à la fin rendent tristes, car trop souvent elles ont lieu au détriment de la simplicité et de l'innocence.

Sans émettre de critique, Louis Monnet, dans le *Conteur* de 1881²⁷, relate à peu près les mêmes faits:

Tous, garçons et fillettes, rivalisent de zèle pour l'ornementation de la place de fête; c'est à qui apportera le plus grand sapin, le lierre le plus touffu, la guirlande la mieux ornée. Enfin, le grand jour arrive,

²⁶ *L'Estafette* du 26 août 1878.

²⁷ *Conteur vaudois* du 27 août 1881.

le rond de danse s'illumine, les petits drapeaux flottent et l'harmonica enroué met en liesse toute cette jeunesse sémillante qui chante, saute, danse, boit même du petit blanc et croque des gaufres, à la grande joie de toutes les mamans du voisinage.

Alors qu'en 1879 la *Revue* affirme que c'est «surtout dans la rue Chaucrau que les manifestations sont les plus brillantes, devant le café du Vrai Démocrate»²⁸, en 1884, *L'Estafette* fait état d'une fête des enfants dans tous les quartiers et ajoute qu'en plusieurs endroits il y a eu des bals avec illuminations et feux d'artifice. En 1885, le même journal nous apprend que «les enfants de divers quartiers profitent de l'occasion pour organiser des bals rustiques» et d'ajouter «ceux de Couvaloup ont fait le leur dimanche; d'autres en feront sans doute aujourd'hui. La police les tolère pourvu que les danseurs se montrent sages.»²⁹

Peu à peu cette fête de la jeunesse, qui semble se célébrer plus fragmentairement, perd de son attrait. Encore en 1895 et 1896, dans de nombreux quartiers, la Saint-Louis est fêtée, au dire des journaux, par des rondes enfantines et des chansons. En 1897, seule paraît une annonce payante faite par le magasin Au Zouave (place de la Riponne 2) et libellée ainsi:

St-Louis

Grand choix de feux d'artifice, allumettes Bengale, allumettes-étoiles, articles d'illumination, lanternes vénitiennes.³⁰

Cela semble démontrer que la Saint-Louis, en tant que fête récréative survit.

L'année suivante, à lire les journaux, on ne trouve plus mention d'aucune autre manifestation que le marché aux fleurs avec, le 24 août au soir, concert du petit orchestre de mandolinistes la Marguerite. Plusieurs facteurs nous semblent avoir amené la disparition de cette fête d'enfants et de jeunes qu'avait été de nombreuses années la Saint-Louis. Tout d'abord, il y avait depuis quelques années, pour les adolescents, une autre occasion de se récréer à la fin d'août: c'était la kermesse de l'Union instrumentale qui, fixée au dimanche précédent la Saint-Louis, en prit bientôt le relais pour un temps. D'autre part, depuis 1892, les élèves des écoles primaires avaient régulièrement entre le 10 et le

²⁸ *Revue* du 25 août 1879.

²⁹ *L'Estafette* du 25 août 1885.

³⁰ *Tribune de Lausanne* et *L'Estafette* du 24 août 1897.

17 juillet leur Fête du Bois. A cette occasion, les enfants pouvaient se défouler, manger des «biscômes», courir et danser. Depuis 1891, on célébrait, plus proche encore de la Saint-Louis, la fête du 1^{er} Août, avec cortège aux flambeaux pour les enfants, sans oublier les feux de Bengale.

Ainsi toutes ces concurrences ont fait disparaître une partie des festivités de la Saint-Louis; une autre a subsisté: le marché aux fleurs.

PÂTISSERIE ET MARCHÉ AUX FLEURS

Etant parti de l'article de *L'Estafette* de 1863, nous n'avons parlé jusqu'ici que de la fête des enfants et des jeunes, les adultes des deux sexes, pourtant, avaient aussi leur part: ne convenait-il pas de fêter dignement les nombreux Louis et Louise!

Comme pour la Fête des Mères, aujourd'hui, deux corporations essayèrent de profiter commercialement de cette fête: les horticulteurs et les pâtissiers.

Si les premiers réussirent parfaitement, les seconds semblent n'avoir pas eu de succès et avoir vite renoncé. En effet, en 1863 et en 1864 paraît dans la *Feuille d'Avis*³¹ une annonce du pâtissier-confiseur Musy-Welty, offrant pour la fête de la Saint-Louis «un joli choix de tourtes et de turbans»³². Après, le silence retombe et plus aucune annonce de ce genre ne paraît.

C'est en 1861 que nous avons pu trouver dans la *Feuille d'Avis* la première mention du marché aux fleurs. Voici l'annonce parue en date du 23 août:

Marché aux fleurs (place St-François)

A l'occasion de la St-Louis, il y aura un marché aux fleurs samedi 24 courant.

Des annonces du même type paraissent dans la *Feuille d'Avis* en 1863, 1868 et 1870. A partir de 1871, on rencontre ce même genre d'annonces payantes dans *L'Estafette* également.

C'est pourtant en 1879 seulement que l'on trouve dans la chronique locale de ce journal une petite description du marché aux fleurs et des précisions à son sujet:

³¹ *Feuille d'Avis* du 22 août 1863 et du 23 août 1864; également *L'Estafette* du 24 août 1864.

³² Sorte de gâteau haut de forme et côtelé, LOUISE ODIN, *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne 1910, p. 613 (MDR).

Ce matin, rue St-François et jusqu'à la rue du Pont et à la Palud, un marché aux fleurs des mieux fournis offrait ses richesses à tous ceux qui avaient quelqu'un à fêter, et le nom de Louis est si répandu que bientôt ce frais étalage se trouva fort dégarni. Ces bouquets et ces vases à fleurs fleuriront plus d'un intérieur et feront une agréable diversion à la question des impôts³³.

L'année suivante, le même communiqué passe à la fois dans *L'Estafette* et la *Revue*:

Le marché aux fleurs avait ce matin des splendeurs inaccoutumées. C'est que la Saint-Louis est toujours fêtée à Lausanne et que chacun qui porte ce prénom reçoit, ce jour-là, son bouquet ou sa fleur en vase.

En 1881, on apprend que le marché aux fleurs a commencé le 24 au soir et se poursuit le 25 août.

Durant les années suivantes, on trouve dans les chroniques locales des différents journaux à peu près les mêmes mots... et les mêmes clichés pour décrire ce marché aux fleurs, destiné aux Louis et aux Louise. On note qu'avec les années le marché a tendance à se concentrer autour de l'église Saint-François. Ainsi la *Revue* du 25 août 1893 écrit:

Le marché aux fleurs a lieu à la Rue Centrale, à St-Laurent et surtout devant l'église de St-François.

Confirmant cela, la *Tribune* de 1895 insiste sur le fait que le marché a lieu autour de Saint-François, mais qu'il y a des étalages «en plus petit nombre» à la Palud, à Saint-Laurent et à la rue Centrale.

En 1896, le marché aux fleurs est transféré à Derrière-Bourg. La décision est prise le 21 août par l'Exécutif lausannois. Elle est motivée par une demande des horticulteurs et par le fait que la place Saint-François est encombrée vu qu'on y procède à des essais de tramways³⁴.

Ce déplacement ne fut, semble-t-il, guère apprécié. Ainsi la *Tribune de Lausanne* juge le marché aux fleurs à Derrière-Bourg «moins pittoresque que celui qu'on aimait à voir autour de l'église de Saint-François»³⁵.

³³ *L'Estafette* du 25 août 1879.

³⁴ AVL 236/31, p. 134.

³⁵ *Tribune de Lausanne* et *L'Estafette* du 25 août 1896.

Le *Nouvelliste vaudois*, organe du Parti libéral, alors dans l'opposition, se demande, pour sa part, pourquoi on a supprimé la vente des fleurs dans les rues, «vente qui donnait à Lausanne un aspect si original et si gracieux»³⁶.

Le succès du marché ne fut pas compromis pour autant et, déjà l'année suivante, la *Tribune* du 25 août parle du succès énorme remporté par le marché aux fleurs du 24 au soir, au point qu'on ne pouvait circuler à Derrière-Bourg entre 9 h. et 11 h.

Deux ans plus tard, en 1899, la première vente de miel organisée par la Société vaudoise d'apiculture est mentionnée. La Saint-Louis a alors trouvé le visage que nous lui connaissons aujourd'hui et nous arrêtons là nos recherches.

Pourtant, il nous faut encore mettre ensemble les deux éléments de la fête (fête et bal des enfants et des jeunes, marché aux fleurs) que nous avons jusqu'ici examinés séparément. Il en ressort les faits suivants: Autour de 1860, la Saint-Louis, qui devait être célébrée chez nous depuis un certain nombre d'années, prend de l'extension, les réclames qui paraissent dans les quotidiens en font foi tout comme l'exaspération de l'auteur du communiqué paru dans *L'Estafette*. Jusqu'en 1878, les choses vont leur train sans grande modification. Les années allant de 1878 à 1885 semblent être celles où la fête, avec ses deux volets, a le plus d'éclat. Ensuite, alors que la fête des enfants et les bals de jeunes perdent peu à peu en importance, le marché aux fleurs continue à drainer les foules le jour de la Saint-Louis et la veille au soir. Le transfert en 1896 du marché aux fleurs à Derrière-Bourg va localiser la fête en un endroit où elle ne s'était jamais déroulée; il coïncide à peu près avec la fin des réjouissances enfantines et juvéniles du 25 août.

Depuis 1896, le marché aux fleurs, complété bientôt par celui au miel, continue donc à vivre, et nombreuses sont les personnes qui viennent à Derrière-Bourg, même si les Louis et les Louise ne sont plus en aussi grand nombre qu'autrefois. Avec le goût que la population lausannoise manifeste depuis quelques années pour les fêtes populaires, que ce soit au centre de la ville ou à la périphérie, nul doute que la Saint-Louis soit encore longtemps fêtée chez nous.

³⁶ *Nouvelliste vaudois* du 24 août 1896.